

Envoi par courrier et par télécopieur : 418-649-6213

Québec, le 19 mai 2006

Monsieur Louis Breton
Environnement Canada – Région du Québec
1141, route de l'Église
Case postale 10100
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5

Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue du 8 au 12 mai derniers sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre ses questions et celles des citoyens.

1. La faune, la flore et ses habitats

- 1.1. Le programme de suivi de la colonie de Guillemots à miroir requiert un inventaire de cette colonie. À quel moment devrait-il selon vous être effectué en regard du calendrier du projet ?
- 1.2. Si le dynamitage de la falaise planifié par le promoteur devait débiter au printemps, ce dernier envisage d'utiliser une pellicule de plastique afin d'éviter tout conflit potentiel avec une aire de faucon abritant des œufs ou des juvéniles. Quels sont les aspects légaux et réglementaires qui s'appliquent en l'occurrence et quels effets auraient-ils sur la proposition du promoteur ?
 - 1.2.1. Est-il envisageable de dynamiter à une autre période que la période hivernale ? Si oui, quand ?
 - 1.2.2. Quelles pourraient alors être les espèces touchées ?
 - 1.2.3. Quelle serait la fenêtre la moins dommageable pour ce type de travaux ?

...2

- 1.2.4. Le déplacement du calendrier en fonction des activités de dynamitage pourrait-il entraîner que d'autres perturbations importantes aient lieu durant des périodes sensibles du cycle annuel des espèces ?
- 1.3. Y a t il d'autres projets passés ou futurs qui pourraient influencer les habitats fauniques principalement ceux associés aux espèces en péril : Faucon pèlerin, Béluga, Râle jaune etc. ?
- 1.4. Le promoteur affirme que le niveau sonore aura une incidence sur la fréquentation du marais par la faune durant la phase de construction mais que cela reviendrait à la normale après. Compte tenu que les travaux de construction dureront près de 3 ans le ministère juge-t-il que la fréquentation pourrait revenir à son état antérieur ?
 - 1.4.1. Quel pourrait être en particulier l'effet sur la colonie de Bihoreaux gris ?
 - 1.4.2. Et sur la fréquentation par les ornithologues ?
- 1.5. En réponse à une question posée le 11 mai dernier, vous avez parlé de la *Loi sur les espèces en péril* qui est censée protéger notamment le faucon pèlerin. Cette loi stipule entre autres qu'il est interdit de nuire à la nidification de cette espèce. Le nid trouvé à Gros-Cacouna, situé en territoire fédéral, n'a cependant bénéficié d'aucune mesure de protection. Pourquoi ?

2. Les processus littoraux

- 2.1. Quels sont les critères du CCME pour la température de l'eau rejetée en mer ?
- 2.2. Quelles sont les concentrations en MES observées dans l'estuaire? Est-ce qu'il y a des stations qui mesurent ce paramètre ?

3. Archéologie

- 3.1. Où en sont rendus les travaux pour l'authentification des gravures rupestres trouvées récemment dans une grotte de la rive nord du Gros-Cacouna ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 31 mai prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 12 juin 2006 à Cacouna.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agrèer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission